

Centre Inffo

Le service public de la VAE prend forme

Le portail « France VAE » permet, depuis le 26 juillet, de s'engager dans une démarche de validation des acquis de l'expérience et d'être accompagné tout au long du parcours. Cette version bêta concerne pour l'instant 200 certifications. Elle préfigure le nouveau service public de la VAE qui verra le jour en 2024.

Par [Estelle Durand](#) - Le 28 juillet 2023.

La validation des acquis de l'expérience entame sa mue avec l'ouverture, le 26 juillet, de [« France VAE »](#). Ce portail constitue une première étape dans la construction du service public de la VAE acté par la [loi du 21 décembre 2022](#). Celui-ci doit contribuer à faciliter les démarches des candidats à la VAE et donner un nouveau souffle à ce dispositif pour en faire un levier plus central de reconversion et d'évolution professionnelles. Objectif affiché : passer de 30 000 à 100 000 parcours de VAE réussis chaque année d'ici à cinq ans, comme l'a indiqué à plusieurs occasions Carole Grandjean, la ministre déléguée à l'Enseignement et à la Formation professionnels.

Un point d'entrée unique

Avec le site « France VAE », les candidats à la VAE disposent désormais d'un point d'entrée unique pour s'informer, effectuer leurs démarches administratives et bénéficier de l'accompagnement d'un professionnel à toutes les étapes de leur parcours. Déployé en version bêta, le portail ne couvre pas encore tous les titres et diplômes accessibles à la VAE. A ce stade, seules les certifications professionnelles de secteurs d'activités jugés prioritaires sont éligibles à la procédure modernisée. Il s'agit de la filière sanitaire et sociale, de la grande distribution, de la métallurgie et des métiers du sport, soit 200 certifications professionnelles au total.

Une plateforme en cours d'évolution

« Cette première version de la plateforme fera l'objet d'un point d'étape à l'automne avant la création du service public France VAE en début d'année 2024 », précise le ministère dans le communiqué annonçant le lancement. De nouvelles fonctionnalités seront progressivement intégrées à la plate-forme qui à terme sera ouverte à tous les actifs et couvrira l'ensemble des certifications du RNCP ^[1] Répertoire national des certifications professionnelles « en fonction des besoins exprimés par les candidats, les certificateurs et les entreprises », selon les informations disponibles sur le site.

Des parcours suivis par des « architectes accompagnateurs »

Les professionnels de la VAE qui souhaitent accompagner les candidats peuvent d'ores et déjà s'inscrire sur la plate-forme. Un décret à paraître précisera les missions et les modalités d'intervention de ces « [architectes accompagnateurs de parcours](#) ». En l'état, le site « France VAE » indique qu'ils doivent être certifiés Qualiopi dans la catégorie VAE. Une fois leur inscription validée, les architectes accompagnateurs de parcours pourront accéder aux outils de gestion et de suivi des dossiers intégrés à la plateforme : réception des

candidatures, gestion de la recevabilité des dossiers et du financement, organisation et suivi du parcours individualisé... Des webinaires d'information sont prévus pour les informer sur le processus de validation de leur inscription.

Un portail qui associe tous les acteurs de la VAE

La plateforme associe toutes les parties prenantes de VAE : certificateurs, Régions, branches professionnelles, Pôle emploi, etc. Les certificateurs pourront prochainement référencer leur offre sur le site. Les Régions et les représentants des filières professionnelles pourront de leur côté mettre en avant les mesures de soutien à la VAE qu'elles proposent.

Centre Inffo vous conseille également

- [Diplômes nationaux et diplômes d'écoles en arts plastiques pouvant être obtenus par la VAE](#)
L'arrêté du 5 avril 2011 étant abrogé, un nouvel arrêté liste les établissements d'enseignement supérieur relevant du ministère chargé de la Culture habilités à délivrer...
- [VAE inversée, une solution pragmatique à la pénurie de compétences](#)
Dernière métamorphose d'une validation des acquis de l'expérience en pleine transformation, la VAE inversée devrait entrer dans sa phase d'expérimentation au printemps. Adossé à un...
- [Reconnaitances des blocs de compétences dans deux diplômes de l'Education nationale](#)
Le Conseil supérieur de l'Éducation (CSE), lors de sa séance du 25 mars 2016, a émis un avis favorable sur trois projets de décrets relatifs...

Notes

1. ↑ Répertoire national des certifications professionnelles